Image not found or type unknown

obtention visa pour algérien

Par **ninie56**, le **09/06/2010** à **14:04**

bonjour
je viens vers vous car je suis mariée depuis le 28/02/09 avec mon époux qui est venu clandestinement d'algérie (en passant par italie- angleterre ensuite puis france)
nous sommes allé à la préfecture du 27 evreux (car on habitait en normandie à cette époque) et à la dame qui nous a reçu ns a dit qu'elle pouvait appeler la police sur place...
alors rien , elle n'a pas voulut nous écouter..
en bref on n'ose pas aller voir qui que ce soit car mon époux à peur de se faire expulser, on n'a pas d'enfant par choix et moyen financier
deplus mon époux est partit d'algérie avant de faire son service militaire, il rique la prison (env 2ans)
il est impossible pour nous pour le moment d'aller régulariser notre situation en algérie
que peut-on faire en france? légalement
il n'a pas de visa : court ou long
merci de me répondre
cdt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés